AAE

Siège social : 9 RUE JEAN BART 62143 ANGRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2021

Cabinet 2G AUDIT

Siège social : 1 Avenue Paul Michonneau, 62000

Membre de la Compagnie Régionale de **DOUAI**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2021

A l'assemblée générale de l'Association AAE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AAE relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes,**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.
La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association appellent les observations suivantes :

- Il n'est pas fait mention dans le rapport de gestion / d'activité :
    - Des informations sur la situation, l'activité, les progrès et difficultés et sur les résultats de l'entité durant l'exercice écoulé,
    - Des informations sur l'évolution prévisible de la situation de l'entité et des perspectives d'avenir,
    - Des informations sur les évènements importants survenus entre la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion / d'activité est établi

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à ARRAS, le 01/06/2022

Pour 2G AUDIT
Germain GLORIAN

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit sur la liste de la Cour d'Appel de DOUAI

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Copie

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 Brut	Amort. & Dépréc.	Net	01/01/2020 au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	10 353.30	4 023.59	6 329.71	3 104.43
Autres	51 657.78	27 995.06	23 662.72	26 784.19
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	500.00		500.00	500.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	400.00		400.00	400.00
TOTAL (I)	**62 911.08**	**32 018.65**	**30 892.43**	**30 788.62**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	5 575.00		5 575.00	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	47 386.43		47 386.43	22 603.34
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	410 126.31		410 126.31	348 091.85
Charges constatées d'avance	997.70		997.70	2 786.50
TOTAL (II)	**464 085.44**		**464 085.44**	**373 481.69**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**526 996.52**	**32 018.65**	**494 977.87**	**404 270.31**

SAS 2G AUDIT

BILAN PASSIF

Copie

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF

	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Exercice du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise	269 624.14	219 691.17	49 932.97	22.73
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	63 589.12	49 932.97	13 656.15	27.35
Situation nette (sous total)	*333 213.26*	*269 624.14*	*63 589.12*	*23.58*
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement	13 011.91	8 865.75	4 146.16	46.77
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	**346 225.17**	**278 489.89**	**67 735.28**	**24.32**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	71 685.09	68 138.91	3 546.18	5.20
TOTAL (II)	**71 685.09**	**68 138.91**	**3 546.18**	**5.20**
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 431.85	15 580.64	12 851.21	82.48
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	48 635.76	41 160.87	7 474.89	18.16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		900.00	-900.00	-100.00
TOTAL (IV)	**77 067.61**	**57 641.51**	**19 426.10**	**33.70**
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**494 977.87**	**404 270.31**	**90 707.56**	**22.44**

COMPTE DE RÉSULTAT

Copie

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
RODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	6 610.00	6 710.00	-100.00	-1.49
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	8 808.00	6 671.00	2 137.00	32.03
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	480 490.50	442 801.29	37 689.21	8.51
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	1 892.34	1 946.58	-54.24	-2.79
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés	67 787.24	1 480.00	66 307.24	
Autres produits	5.65	17.81	-12.16	-68.28
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**565 593.73**	**459 626.68**	**105 967.05**	**23.06**
HARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	207 102.38	124 607.47	82 494.91	66.20
Aides financières	400.00	1 480.00	-1 080.00	-72.97
Impôts, taxes et versements assimilés	3 453.78	2 845.33	608.45	21.38
Salaires et traitements	191 772.39	159 046.59	32 725.80	20.58
Charges sociales	54 506.11	46 178.27	8 327.84	18.03
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 500.37	8 390.25	2 110.12	25.15
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	71 333.42	68 587.24	2 746.18	4.00
Autres charges	22.73	15.25	7.48	49.05
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**539 091.18**	**411 150.40**	**127 940.78**	**31.12**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**26 502.55**	**48 476.28**	**-21 973.73**	**-45.33**
ODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP	351.68	364.44	-12.76	-3.50
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**351.68**	**364.44**	**-12.76**	**-3.50**
ARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**351.68**	**364.44**	**-12.76**	**-3.50**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**26 854.23**	**48 840.72**	**-21 986.49**	**-45.02**

SAS 2G AUDIT

COMPTE DE RÉSULTAT

Copie

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1 en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	42 643.22		42 643.22	
Sur opérations en capital	2 006.47	1 134.25	872.22	76.90
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**44 649.69**	**1 134.25**	**43 515.44**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	7 914.80	42.00	7 872.80	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**7 914.80**	**42.00**	**7 872.80**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**36 734.89**	**1 092.25**	**35 642.64**	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**610 595.10**	**461 125.37**	**149 469.73**	**32.41**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**547 005.98**	**411 192.40**	**135 813.58**	**33.03**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**63 589.12**	**49 932.97**	**13 656.15**	**27.35**

SAS 2G AUDIT

ANNEXE

Copie

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information Produite	Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT CHANGEMENT DE MÉTHODE			NA
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			NA
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	O		
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			NA
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			NA
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS	O		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
ANNEXE COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRE	O		

SAS 2G AUDIT

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 494 977.87 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 63 589.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/03/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entité a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place du télétravail

- Organisation d'une activité restreinte avec mise en place de gestes barrières et contrôle sanitaire

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'association a pour but d'apporter son soutien aux associations et plus particulièrement à celles agissant en faveur de la Jeunesse. Elle agit, soit par des secours individuels aux jeunes pour favoriser leur intégration dans ces Associations (dans la mesure où les fonds collectés le permettent), soit en apportant une aide pédagogique et technique sur le terrain auprès des responsables associatifs, et en menant des actions de formation pour les responsables, les usagers des structures et les volontaires en service civique.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'AAE du Pas de Calais intervient sur les 9 territoires du Département et fédère environ 714 associations en 2021, toutes différentes les unes des autres. Cela représente environ 1 000 associations suivis à l'année. Ces actions sont réalisées grâce à l'aide de 130 bénévoles sur les évènements dont 30 très impliqués.

SAS 2G AUDIT

ANNEXE

Copie

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

L'AAE est reconnue comme lieu de ressources auprès duquel toute personne ou toute association peut trouver une aide, un soutien, un accompagnement personnalisé et une orientation pour la mise en oeuvre de projets associatifs.

L'AAE a également pour objectif de fédérer les associations du Pas de Calais, de créer du lien entre elles. Ses moyens d'actions sont la tenue de réunions de travail et d'assemblées périodiques, la publication d'un bulletin, les conférences, l'organisation d'activités et de manifestations, etc. et toutes initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association. Les activités de l'association sont fondées sur une démarche d'éducation populaire.

L'AAE du Pas de Calais aide les associations dans leurs démarches de constitution de dossiers de demandes de subvention et les accompagne dans leurs relations avec les institutions : Conseil Départemental, Etat, Conseil Régional, Municipalités, etc.

L'AAE émet aux différentes institutions des avis sur les propositions de subvention en tenant compte des diverses activités, sans procéder elle même à une quelconque répartition.

L'AAE apporte son soutien aux associations ou autre structure oeuvrant dans les champs de la jeunesse, de la citoyenneté, de la solidarité, du sport et de la culture.

Les moyens mis en oeuvre :

L'association travaille en étroite collaboration avec les associations de son réseau afin d'aider et soutenir les actions éducatives bénévoles dans les quartiers, et dans les villages au travers de 5 pôles :

- Elle accompagne à la création d'une association, au développement d'un projet, à la recherche de financement, à la rédaction de projet.
- Elle met en place des actions participatives en faveur des jeunes.
- Elle aide financièrement les jeunes afin qu'ils puissent s'engager dans une action personnelle ou associative.
- Elle met en place chaque année un programme de formation en adéquation aux besoins des territoires et des bénévoles.
- Elle aide les structures dans leurs démarches d'accueil de jeune en service civique.
- Elle organise des rencontres "Mobil'Asso" qui permettent de favoriser la prise de parole des habitants et leur implication dans les projets de leur quartier ou de leur village.
- Elle développe des outils comme la Boîte à Asso qui permet de mutualiser le matériel, les compétences mais aussi les formations avec les associations du territoire et enfin, la possibilité de faire appel à un chargé de communication.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 ans
- Matériels de transport	3 à 5 ans ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	1 à 4 ans ans

SAS 2G AUDIT

ANNEXE

Copie

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association a souscrit 10 parts sociales lors de la création de la SARL SCIC " La Rat perché" pour un montant de 500 €. Cette particpation est de 7.14 %.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SAS 2G AUDIT

ANNEXE

Copie

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**			

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
Installations techniques, matériel & outillage industriels		5 112.90		5 240.40
Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Matériel de transport	23 356.24		
	Matériel de bureau & mobilier informatique	22 937.76		5 363.78
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	51 406.90		10 604.18

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		500.00		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		400.00		
	TOTAL	900.00		
	TOTAL GENERAL	52 306.90		10 604.18

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**				

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
Inst. techniques, matériel & outillage indust.				10 353.30	
Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Matériel de transport			23 356.24	
	Mat. bureau, inform., mobilier			28 301.54	
	Emb. récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL			62 011.08	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Particip. évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				500.00	
Autres titres immobilisés					
Prêts & autres immob. financières				400.00	
	TOTAL			900.00	
	TOTAL GENERAL			62 911.08	

SAS 2G AUDIT

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exerci
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		2 008.47	2 015.12		4 023.
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	2 649.17	4 671.25		7 320.
	Mat. bureau et informatiq., mob.	16 860.64	3 814.00		20 674.
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		21 518.28	10 500.37		32 018.
TOTAL GENERAL		**21 518.28**	**10 500.37**		**32 018.**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	DOTATIONS Amort. fiscal exceptionnel	REPRISES Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	REPRISES Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net d amorts fin d l'exercice
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières		400.00		400.00
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		5 575.00	5 575.00	
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	43 767.03	43 767.03	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		3 619.40	3 619.40	
Charges constatées d'avance		997.70	997.70	
TOTAUX		**54 359.13**	**53 959.13**	**400.00**

(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	997.70
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**997.70**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 575.00
Autres créances	46 037.03
Disponibilités	
TOTAL	**51 612.03**

ANNEXE

Copie

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
nds associatifs sans droit de prise	219 691.17		219 691.17				
nds propres sans droit de prise							
onds propres statutaires					49 932.97		269 624.14
nds propres avec droit de prise							
serves							
cédent ou déficit de l'exercice	49 932.97		49 932.97		63 589.12	49 932.97	63 589.12
bventions d'investissement f. biens non renouvelables	8 865.75	-8 865.75					
bventions d'investissement		8 865.75	8 865.75		6 152.63	2 006.47	13 011.91
TOTAUX	**278 489.89**		**278 489.89**		**119 674.72**	**51 939.44**	**346 225.17**

SAS 2G AUDIT

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédies issue de	A l'ouverture de l'exercice			Utilisations			Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Reports	Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention DRAJES - soutien associations	38 024.00		38 024.00	34 600.00	38 024.00			34 600.00	
Subvention départementale - RDV62 éducation populaire	23 600.00		23 600.00		15 100.00			8 500.00	
Subventions CALL	834.24		834.24		834.24				
Subvention départementale	4 929.00		4 929.00		4 929.00				
Subvention CALL - la jeunesse s'engage				11 376.21				11 376.21	
Subvention FDVA				5 000.00				5 000.00	
TOTAL	**67 387.24**		**67 387.24**	**50 976.21**	**58 887.24**			**59 476.21**	

ANNEXE

Copie

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédies issue de	A l'ouverture de l'exercice			Utilisations			Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Reports	Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Don coeur d'étoile	751.67		751.67	751.67	400.00			1 103.34	351.67
Don association ensemble et solidaire				11 857.21				11 857.21	11 857.21
TOTAL	**751.67**		**751.67**	**12 608.88**	**400.00**			**12 960.55**	**12 208.88**

SAS 2G AUDIT

ANNEXE

Copie

SAS 2G AUDIT

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :					
Affectées à des biens non renouvelables					
Subvention CAF - camion	10 000.00				10 000.00
Subvention CAF mobil asso					
Affectées à des biens renouvelables					
TOTAL	**10 000.00**				**10 000.00**
Quotes-parts virées au résultat :					
Affectées à des biens non renouvelables					
QP sur subvention	1 134.25				1 134.25
Affectées à des biens renouvelables					
TOTAL	**1 134.25**				**1 134.25**

ANNEXE

Copie

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		28 431.85	28 431.85		
Personnel & comptes rattachés		28 295.90	28 295.90		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		17 184.81	17 184.81		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	3 155.05	3 155.05		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**77 067.61**	**77 067.61**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

SAS 2G AUDIT

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 168.
Dettes fiscales et sociales	35 352.
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**48 520.**

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 445	4 060
TOTAL	**5 445.00**	**4 060.00**

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

L'information relative à la rémunération des "3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés"(article article 20 de la loi n°2006-58 23 mai 2006), n'est pas communiquée car elle reviendrait à divulguer une information individuelle à caractère confidentiel.

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	**6.00**	**6.**
Ingénieurs et cadres	1.00	1.
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	5.00	5.
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

SAS 2G AUDIT

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
QP des subventions d'investissements		2 006
Soldes subventions 2020 non provisionnées		29 133
Dons association ensemble et solidaire trésorerie restante		11 857
Laposte non réclamé exercices antérieurs		1 653
Différence solde subventions 2020	7 915	
TOTAL	**7 915**	**44 650**

SAS 2G AUDIT

ANNEXE

Copie

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIV

Du 01/01/2021 au 31/12/202

Convention d'occupation de locaux

Suivant convention en date du 28 juin 2018, le Conseil Départemental met à disposition de l'association des bureaux. L'association dispose de l'usage à titre gratuit de locaux d'une surface de 69.28 mètres carrés situés à l'étage de la Maison des sports. La valeur locative des locaux occupés est estimée à 7 247.40 € par an. Le montant des coûts de fonctionnement pris en charge par le département sont estimés à 5 750.24 € par an.

Bénévolat

Il a été procédé à la valorisation du temps consacré par les bénévoles aux actions de l'association durant l'année 2021, telles que :

- Le mini festival 2021 : le nombre total de bénévoles est de 32 personnes, le nombre d'heures total valorisé est de 137 heures. Le bénévolat est valorisé pour 21 561.97 euros ;

- CADAG : le nombre total de bénévoles est de 51 personnes, le nombre d'heures total d'heures valorisé est de 427.5 heures. Le bénévolat est valorisé pour 5 017,82 euros ;

- L'administration : le nombre total de bénévoles est de 136 personnes, le nombre d'heures total valorisé est de 1 397.75 heures. Le bénévolat est valorisé pour 16 406,23 euros ;

- Visite des associations : le nombre total de bénévoles est de 32 personnes, le nombre d'heures total valorisé est de 69 heures. Le bénévolat est valorisé pour 1 138,55 euros ;

- Animations : le nombre total de bénévoles est de 7 personnes, le nombre d'heures total valorisé est de 26.5 heures. Le bénévolat est valorisé pour 311,05 euros ;

- Formations : le nombre total de bénévoles est de 34 personnes, le nombre d'heures total valorisé est de 91.5 heures. Le bénévolat est valorisé pour 1 073,99 euros ;

Le nombre total d'heures de bénévolat est de 2 149.25, valorisées au taux du SMIC horaire de 10.48 € applicable en 2021, majoré d'un taux moyen de charges sociales de 12 %.

Le bénévolat total est valorisé pour un montant de 45 509,61 euros.

Abandon de frais de bénévolat :

Certains bénévoles ont abandonné les remboursements de ses frais de déplacements.
Cet abandon s'élève à 1 892.34 €.

SAS 2G AUDIT

ASSOCIATION AAE

Siège social : 9 RUE JEAN BART 62143

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Cabinet 2G AUDIT

Siège social : 1 Avenue Paul Michonneau, 620000

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Convention d'occupation :

Objet :
Convention d'occupation au profit de l'Association d'Action Educative du Pas de Calais signée en date du 07/12/2020 avec le département du Pas de Calais pour les locaux situés à la Maison des Sports de Angres au 9 Rue Jean Bart.

Durée :
Cette convention a été établie pour une durée de 5 années soit jusqu'au 31 Décembre 2025

Coût de fonctionnement :
Le montant pris en charge par le département pour l'occupation de ces locaux par l'AAE est estimé à 5.750,24 € annuel.

Fait à ARRAS, le 01/06/2022

Pour 2G AUDIT
Germain GLORIAN

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit sur la liste de la Cour d'Appel de DOUAI